

Juppé, dix ans après...6 femmes vice-présidentes sur 20

Élu sans surprise président hier matin, Alain Juppé récupère un fauteuil qu'il avait occupé entre 1995 et 2004.

Il aura attendu dix ans avant de savourer ce moment. En 2004, contraint par la justice, Alain Juppé rendait ses mandats de maire de Bordeaux et de président de la Communauté urbaine qu'il assumait depuis 1995. Hier matin, Alain Juppé a donc retrouvé ce fauteuil occupé depuis sept ans par Vincent Feltesse. Tous deux, au cours de leur allocution, ont exprimé leur émotion. « Une émotion bien différente », a souligné l'élu socialiste qui devra désormais siéger loin de la tribune et à l'action duquel Jean-Pierre Turon, maire PS de Bassens et premier président de séance au titre de doyen de l'assemblée, Alain Anziani (PS) et Gérard Chausset (EELV) ont rendu hommage, mais pas Max Guichard pour le PCF. Le maire de Bordeaux n'a pas fait le plein des 105 voix communautaires. Si on excepte Jacques Colombier (FN, Bordeaux) qui s'est présenté contre lui et n'a obtenu que sa voix, si on excepte aussi Pierre Hurmic, (EELV,...

Il aura attendu dix ans avant de savourer ce moment. En 2004, contraint par la justice, Alain Juppé rendait ses mandats de maire de Bordeaux et de président de la Communauté urbaine qu'il assumait depuis 1995.

Hier matin, Alain Juppé a donc retrouvé ce fauteuil occupé depuis sept ans par Vincent Feltesse. Tous deux, au cours de leur allocution, ont exprimé leur émotion. « Une émotion bien différente », a souligné l'élu socialiste qui devra désormais siéger loin de la tribune et à l'action duquel Jean-Pierre Turon, maire PS de Bassens et premier président de séance au titre de doyen de l'assemblée, Alain Anziani (PS) et Gérard Chausset (EELV) ont rendu hommage, mais pas Max Guichard pour le PCF.

Le maire de Bordeaux n'a pas fait le plein des 105 voix communautaires. Si on excepte Jacques Colombier (FN, Bordeaux) qui s'est présenté contre lui et n'a obtenu que sa voix, si on excepte aussi Pierre Hurmic, (EELV, Bordeaux) qui n'a pas pris part au vote parce que, souligne-t-il, « il n'y a pas de bulletin pour ou contre », Alain Juppé aurait dû obtenir 103 voix.

Il lui en a manqué 11, faciles à identifier : celles des élus socialistes, opposants dans plusieurs conseils municipaux. Ceux de Bordeaux, Talence, Pessac, Villenave-d'Ornon ou Saint-Médard-en-Jalles. Alain Juppé s'y attendait et, de toute façon, Alain Anziani l'avait prévenu qu'il ne ferait pas le plein des voix au sein du groupe socialiste qu'il préside, comme une preuve de « la loyauté » que le maire de Mérignac a promise à l'égard du vainqueur de la confrontation électorale de mars.

« Salmigondis »

Les 20 vice-présidents proposés par Alain Juppé en vertu du contrat de cogestion et regroupés sur une seule liste n'ont pas non plus fait le plein de voix avec 98 sur 105. Les défections ont dû autant venir de la minorité de gauche que de la majorité juppéiste.

Des anicroches qui n'empêchent donc pas la Communauté urbaine de poursuivre sa route vers la métropole sous le régime de la cogestion.

Un mode de gouvernance que seuls deux élus ont vigoureusement dénoncé. Jacques Colombier parce qu'il y voit, au niveau local, la déclinaison de « l'alliance UMPS » que son parti dénonce sur le plan national.

Pierre Hurmic parce qu'il la juge « anachronique » avant de verser quelques gouttes de vitriol dans son exposé et de s'élever contre « un salmigondis réchauffé en touillant les projets promis par la droite, mitonnés avec quelques condiments rares, issus de la gauche. Les grands

équipements bordelais, y compris les plus contestables, côtoient les études les plus vagues, camouflant mal le renoncement politique à certains projets. »

L'élu écologiste bordelais a confirmé hier qu'il continuerait de faire entendre sa voix dissonante, y compris au sein de son groupe. Quelques minutes avant lui, Gérard Chausset, président du groupe écologiste, avait au contraire défendu « par souci de pragmatisme » les vertus de la cogestion.

Mais, tout comme son homologue du groupe communiste, Max Guichard, l'élu mérignacais n'a pas pour autant confondu contrat de cogestion et chèque en blanc. Ancien vice-président délégué au tramway, il a rappelé que tous les projets évoqués dans le contrat, s'ils devaient voir le jour, coûteraient plus de 500 millions d'euros.

De son côté, Max Guichard, après un sévère réquisitoire contre la politique gouvernementale à l'origine, selon lui, de la défaite de la gauche aux municipales, a mis en garde Alain Juppé contre toute éventuelle entorse à la justice sociale : « Vous nous trouverez contre vous », a-t-il lancé.

Deux défis

Ces mises en garde ne figurent pas dans les deux défis qu'Alain Juppé a énoncés pour la Communauté urbaine. Le premier, a-t-il précisé, c'est le passage à la métropolisation, prévu le 1er janvier 2015, « sans porter atteinte à l'identité des communes. » Le deuxième défi, les contraintes budgétaires. « La CUB est en bonne santé » mais ajoute le président, « il y aura des choix difficiles, voire drastiques à faire. »

« Ces défis ne doivent pas diminuer notre enthousiasme post-électoral », a-t-il lancé. Un enthousiasme que ne partage pas forcément Vincent Feltesse dont on a senti, malgré les poignées de main chaleureuses qu'il a échangées avec de nombreux élus, y compris de l'autre bord, que ce n'était pas le jour le plus facile de sa vie.

« Je compte bien participer aux débats », a-t-il dit en conclusion d'une intervention où il a dressé le bilan de sa présidence et de ses divergences avec son successeur. « Vous aurez la parole quand vous la demanderez », lui a répondu Alain Juppé. Entre le nouveau président et l'ancien, c'est donc un accord de correction qui a été passé.